

215C0181
FR0010307322-OP030-AS15

10 février 2015

- Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

HOMAIR VACANCES

(Alternext)

- 1- Portzamparc Société de Bourse a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société HOMAIR VACANCES, soit du 27 janvier au 9 février 2015 inclus, la société par actions simplifiée Homair Investissement a acquis 72 489 actions HOMAIR VACANCES sur le marché au prix unitaire de 8,70 €.

A la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, l'initiateur détient directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Iliade qu'il contrôle, 11 318 961 actions HOMAIR VACANCES représentant 20 207 784 droits de vote, soit 91,31% du capital et au moins 94,88% des droits de vote de cette société¹, selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Iliade	10 280 128	82,93	19 168 951	90,00
Homair Investissement	1 038 833	8,38	1 038 833	4,88
Total Homair Investissement	11 318 961	91,31	20 207 784	94,88

Compte tenu des 998 900 actions autodétenues par HOMAIR VACANCES, les actions non présentées à l'offre par les actionnaires minoritaires représentent 78 537 actions auxquelles sont attachés 91 808 droits de vote, soit 0,63% du capital et au plus 0,43% des droits de vote de la société HOMAIR VACANCES.

- 2- La suspension de la cotation des actions HOMAIR VACANCES est maintenue jusqu'à nouvel avis.

¹ Sur la base d'un capital composé de 12 396 398 actions représentant au plus 21 298 492 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général, étant précisé que la société détient 998 900 de ses actions, soit 8,06% du capital de celle-ci.